

## **Compte rendu de la Réunion du mardi 03 mars 2011**

Convocation du 24 février 2011

**Présents** : Mr MOULY Alain – Mr ROUSSEL Christian - Mr BARREAU Jean Guy – Mr FRAISSE Laurent – Me GUERRERO Jeannine – Mr STEENBERGEN Nils.

**Excusés** : Mr BOULET Bernard.

**Absents** : Me ANDRE Brigitte, Mr SAUNIE Sylvain.

### **Ordre du jour :**

- 1 – Approbation comptes de gestion et comptes administratifs 2010.
- 2 – Budget prévisionnels 2011 (M14 ; M49 ; CCAS).
- 3 – Informations sur les diverses réunions.
- 4 – Plan communal de sauvegarde.
- 5 – Achat terrains Sainte Colombe.

### **Début de la séance :**

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures. Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour les trois points suivants :

- 7 – Agrandissement RD 907 à St Colombe
- 8 – Pistes DFCI
- 9 - Elagage tilleul.
- 6 – Questions diverses

### **1 - Comptes administratifs 2009 :**

#### **1 – 1 CCAS**

Résultat (excédent) de clôture de l'exercice 2010 de : 95,67 €

#### **1 – 2 M49 (Service des eaux et assainissement) :**

Le compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution de la section d'Investissement déficitaire de : 22325 €65
- un résultat excédentaire de la section fonctionnement de : 2324 €62

Les restes à réaliser de la section investissement sont :

- en Dépenses pour un montant de : 57000 €
- en Recette pour un montant de : 35500 €

#### **1 – 3 M14 (budget commune) :**

Le compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution de la section d'Investissement déficitaire de : - 4585 €97
- un résultat excédentaire de la section fonctionnement de : 148434 €51

Les restes à réaliser de la section investissement sont :

- en Dépenses pour un montant de : 50400 €
- en Recette pour un montant de : 0 €

**Monsieur le Maire ne pouvant voter, les membres du conseil constatent que les comptes de gestion sont en concordance avec les comptes administratifs, les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents. Vote 5/5 voix.**

### **2 - Prévisions pour budgets 2011 (budget primitif) :**

#### **2– 1 CCAS :**

Monsieur le Maire propose le vote d'une délibération reportant le résultat de fonctionnement ligne 002 pour un montant de : 95 €

#### **2– 2 M 49**

Le besoin net de la section investissement pouvant être estimé à : 0 €

Le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2010 en report de fonctionnement.

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalises	0 €
Ligne 002 Résultat de fonctionnement reporté	12324 € 68

**2 – 3 M 14**

Le besoin net de la section investissement pouvant être estimé à : 45814 € 03  
 Le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2010 en report de fonctionnement.

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalises	45814 € 03
Ligne 002 Résultat de fonctionnement reporté	102619 € 51

**2 – 2 Vote des budgets Primitifs****2 – 1 CCAS (Budget caisse sociale)**

Fonctionnement équilibré pour un montant de : 95 €

**2 – 2 M49 (Service des eaux assainissement) :**

Fonctionnement équilibré pour un montant de : 66754 €

Investissement équilibré pour un montant de : 318032 €

**2 – 3 M14 (Budget commune) :**

Fonctionnement équilibré pour un montant de : 201122 €

Investissement équilibré pour un montant de : 200876 €

**La prévision des budgets 2011 (CCAS - M14 - M49) sont adoptées par 6 / 6 voix.**

*Merci à madame Pastor N. pour la contribution qu'elle a une nouvelle fois apporté à la présentation du budget.*

**3 – Comte rendu réunions :**

SIVOM :

Un nouveau président a été nommé Monsieur MIQUEL Raymond en remplacement de Monsieur CASSEVILLE Yves démissionnaire.

Le feuillet des gîtes ruraux ayant pris fin, une commission de finance a été créée afin de gérer les provisions faites à part égale par les communes pour palier au non paiement des contributions par les propriétaires contestants.

SIAH :

Des hausses sur la participation financière des communes (*pour Rieussec 1680€ en 2011-4000€ en 2015*) ont soulevées la protestation d'un grand nombre de maires qui se déclarent dans l'incapacité d'assurer de telles charges. Un nouveau calcul de la participation financière des communes est à l'étude.

Le SIAH propose de réaliser l'étude et le montage du projet du plan de sauvegarde et de sécurité de lutte contre les inondations, feux de forêt, pour la somme de 4000€ financée à 80% par l'Europe (soit 800€ à charge de la commune)

**4 - Plan communal de sauvegarde :**

COM COM :

La communauté de commune propose de monter gratuitement le projet du plan de sauvegarde et de sécurité de lutte contre les inondations, feux de forêt ...

Le conseil préfère cette solution économiquement plus intéressante à celle du SIAH.

**Le conseil est favorable à cette solution 6 / 6 voix**

**5 – Achats de terrains Sainte Colombes :**

Monsieur le Maire propose l'achat de plusieurs terrains dont la superficie totale est de 10 ha 76 pour un montant de 23000 €. Le conseil plus favorable à l'achat de la seule parcelle sur laquelle se trouve le bassin d'alimentation d'eau de Sainte Colombe.

Cette question sera examinée lors d'un prochain conseil.

**7 – Agrandissement de la route de Sainte Colombe :**

Pour l'élargissement (fin de mise au gabarit) de la route départementale 907 le département se porte acquéreur d'une bande de terrain entre Saint Colombe et le Col de l'aïrole.

**8 – Sécurisation juridique des pistes DFCI :**

Ces pistes ont été créées pour permettre l'accès rapide au lieu d'incendie. Elles ne sont que des équipements complémentaires aux autres voies de communication et d'exploitation existantes. Elles doivent permettre l'accès sécurisé pour les pompiers forestiers.

Il devient nécessaire de pérenniser les investissements publics et de clarifier les responsabilités des maîtres d'ouvrage sur l'entretien de ce réseau et sur le débroussaillage latéral de sécurité de ces ouvrages. Les articles L.321-5-1 et R.321-14-1 du code forestier permettent l'instauration de servitude de passage et d'aménagement. Des réunions publiques auront lieu pour informer les propriétaires des terrains concernés.

**9 – Elagage du tilleul face à la maison Jallat :**

La saison n'étant pas propice à ces travaux qui risqueraient de nuire à la vitalité de l'arbre ; le conseil décide de reporter à l'automne cette question.

**6 - Question diverses :**

- Pas de questions diverses

**L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 20h 45.**

**Le secrétaire de séance ROUSSEL Christian**